

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-VILLE
**Faux rendez-vous galant
mais vrai vol de voiture**

Faits divers page 14

Les salles obscures de retour en pleine lumière ?

Dossier page 2

Après une crise sanitaire qui a plus que jamais bouleversé l'industrie, les cinémas de la Vallée de Seine retrouvent peu à peu le sourire, notamment grâce à un début d'année 2023 qui se montre enthousiasmant.



Actu page 4

VALLEE DE SEINE
Eole : Les travaux de l'été présentés en réunion publique

■ **VALLEE DE SEINE**

Les vélos et trottinettes en libre-service arrivent le 2 mai Page 5

■ **VERNEUIL-SUR-SEINE**

Le barreau de Versailles propose des permanences juridiques pour les mineurs Page 7

■ **TRIEL-SUR-SEINE**

La déchetterie fermée pour travaux Page 13

■ **CARRIERES-SOUS-POISSY**

Le Maître-chien tortionnaire enfin condamné Page 14

■ **FOOTBALL**

Les Jaunes et Bleus gardent la tête sous l'eau Page 16

■ **POISSY**

Dans l'intimité d'Ernest Meissonier Page 18

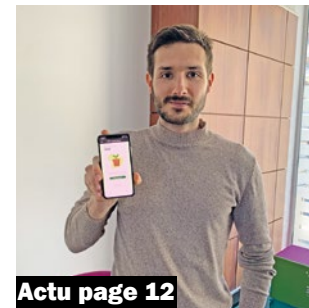
YVELINES
Les télécabines médicales pour remonter l'offre de santé

Actu page 6



Actu page 7

YVELINES
Les troubles du comportement alimentaire en toile de fond du concours d'éloquence



Actu page 12

MANTES-LA-JOLIE
Yami, parce que vos actions entraînent le changement

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

VALLEE DE SEINE

Les salles obscures de retour en pleine lumière ?

Après une crise sanitaire qui a plus que jamais bouleversé l'industrie, les cinémas de la Vallée de Seine retrouvent peu à peu le sourire, notamment grâce à un début d'année 2023 qui se montre enthousiasmant.

MAXIME MOERLAND

Septembre 2022. L'industrie du cinéma vient d'enregistrer son plus mauvais chiffre depuis 40 ans, avec 7,38 millions d'entrées en un mois, soit une baisse de 34,7 % par rapport à septembre 2019. Un constat alarmant qui témoigne de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'industrie, entre les fermetures à répétition, le pass sanitaire ou encore le port du masque obligatoire.

Comme si cela ne suffisait pas, les plateformes de streaming en ont profité pour asseoir leur domination et s'installer pour de bon dans le foyer des Français. De quoi sonner le glas des salles obscures ? C'est en tout cas ce que croyaient les plus pessimistes. Il semblerait pourtant que le pire soit derrière eux, et que le public se soit enfin décidé à réintégrer le cinéma dans ses habitudes du quotidien en ce début d'année 2023.

« On sent un nouvel élan »

« On sent un nouvel élan, glisse Grégoire Devoise, directeur du cinéma CGR de Mantes-la-Jolie. La programmation de l'année 2023 est quand même bien plus riche que

ment : le Pandora d'Achères, cinéma de 3 salles à la programmation art et essai. Sa directrice, Nathalie Levasseur, a elle aussi du mal à cacher son enthousiasme après quatre mois prometteurs. « Ce début d'année, il fait du bien ! souffle-t-elle, soulagée. En mars, on avait quasiment rattrapé le niveau de 2019 qui était une très bonne année, avec -3 %. Par rapport à 2022, on est en hausse de 80 % ! »

La première explication à ce retour en forme ? Une programmation qui donne envie. Car comme le dit Grégoire Devoise lui-même, « s'il y a du film, il y a du monde ». Et parmi ceux qui ont fait du chiffre ces derniers mois, le directeur du CGR mantais cite l'évidence *Avatar 2*. « Il a donné un nouvel élan, il a donné du spectacle. Quand vous projetez le film dans de bonnes conditions, c'est une expérience incroyable. Je pense que ça a donné envie aux clients de retrouver cette habitude de côtoyer les salles. Regardez Mario, en première semaine d'exploitation, il bat des records d'entrées. Donc, c'est qu'il y a une clientèle pour le cinéma ».

Les films à avoir enregistré le plus d'entrées ne sont évidemment pas



Comme le dit le directeur du cinéma CGR de Mantes-la-Jolie, Grégoire Devoise, « s'il y a du film, il y a du monde ».

commencent à revenir », se satisfait-elle.

Les jeunes, le facteur X

S'il y a bien une partie du public qui s'est décidée à franchir à nouveau les portes des salles obscures, c'est bien les seniors. D'abord réticents à l'idée de se mêler à la foule en pleine pandémie, ils ont fini par renouer avec leur habitude des salles obscures. Cependant, on ne peut pas en dire autant des jeunes. « Ce qui a changé avec le Covid, c'est la perte de la clientèle 15-25 ans », regrette Grégoire Devoise, et ce malgré la mise en place du pass culture.

Un constat partagé par la directrice du Pandora d'Achères. « Ce problème de faire revenir les jeunes, cela fait 30 ans que je l'entends, dit-elle dans un rire jaune. On essaye pourtant de diversifier la programmation, de ne pas se cantonner à des films qui plaisent aux anciens tout en restant sur des critères qualitatifs. Mais quand les jeunes vont au cinéma, ils ont cette culture du grand écran, du blockbuster, du spectacle. Et on n'est clairement pas un cinéma de cette veine là. Les spectateurs qui

reviennent sont les moins jeunes, les moins captifs des plateformes et qui gardent cette culture du film en salle ».

Pourtant, la consommation de contenu sur les plateformes de streaming et les sorties au cinéma ne seraient pas incompatibles, selon l'exploitant mantais. « Je pense que c'est vraiment différent, et que le streaming peut être un complément au cinéma, qui restera une sortie pour les familles, les amis ou les cinéphiles ».

« On est rassurés, mais pas optimistes »

Parmi les raisons qui freinent toujours le grand public à revenir en masse dans les salles obscures, le prix des places revient souvent sur la table. Pourtant, difficile de faire autrement selon Grégoire Devoise. « C'est un peu un débat sans fin. Aujourd'hui, on estime qu'une place de cinéma est chère. Mais l'énergie coûte très cher, comme le personnel. Si on veut un modèle économique stable, il faut malheureusement que les prix correspondent aux charges. Si on baisse les prix, les cinémas coulent.

Oui, les places sont chères, mais elles permettent de faire vivre tout un secteur, une filière. Sans ça, ce serait compliqué ».

Programmation alléchante, retour des habitués, chiffres en hausse... Ces dernières semaines apportent de l'espoir à un secteur qui en avait cruellement besoin. De là à devenir optimiste pour la suite ? Pas vraiment, selon Nathalie Levasseur. « On est vigilants, on est rassurés, mais pas optimistes, tempère-t-elle. On était déjà inquiets en 2019 avant le Covid, quand on était à 80 000 entrées. C'est pas mal, mais on est montés à plus de 100 000 dans nos meilleures années, et il nous faudrait ce niveau là pour ne pas être en difficulté financière ».

Depuis son multiplexe mantais, Grégoire Devoise ne cache pas son enthousiasme en jetant un coup d'œil aux futures sorties. « Rien qu'au mois de mai, on a *Fast and Furious*, *Les Gardiens de la Galaxie*, *La Petite Sirène*... ça va être un mois très sportif ! s'exclame-t-il. Après on attaque les vacances avec *Indiana Jones*, *The Flash*, *Mission Impossible*... Je pense que ça va être une très très belle année ». ■



Un rebond également constaté dans un tout autre type d'établissement : le Pandora d'Achères, cinéma de 3 salles à la programmation art et essai.

celle de l'année précédente. Le Covid commence à être lointain, on reprend des couleurs. Après on ne retrouve pas les chiffres de 2019, il y a toujours une baisse de l'ordre de 30 % sur le territoire national, mais c'est beaucoup moins catastrophique qu'en 2022 ».

Un rebond également constaté dans un tout autre type d'établisse-

ment : les mêmes au Pandora. Parmi les récents succès, Nathalie Levasseur retient surtout des productions françaises, comme « *Je verrai toujours vos visages* », « *La Syndicaliste* », et « *Mon Crime* », sans oublier le dernier Spielberg, « *The Fabelmans* ». « Il y a une vraie curiosité sur l'art et essai, des gens qui n'étaient pas venus depuis longtemps



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

MANTES-LA-JOLIE

Eole : Les travaux de l'été présentés en réunion publique

La Ville de Mantes-la-Jolie organisait, aux côtés de représentants du projet Eole, une réunion publique pour présenter le projet et, surtout, évoquer les travaux de l'été.

■ MAXIME MOERLAND

Les Mantaises et Mantais ont dû se réjouir en découvrant, dans notre édition du mercredi 12 avril, que la rénovation de la gare de Mantes-la-Jolie était enfin effective. Enfin fini, les nuisances et les travaux ? Et bien, pas vraiment.

Si le « bâtiment-voyageur » ouvrira bien ses portes aux usagers d'ici

mi-mai, de nombreux travaux restent à effectuer sur le secteur de Mantes-la-Jolie, afin de préparer l'arrivée du RER E. La municipalité et des représentants du fameux projet Eole organisaient justement une réunion publique, le mercredi 19 avril à l'espace culturel Georges Brassens, pour disséquer et clarifier les travaux des prochains mois

auprès d'habitants parfois inquiets, et las des nuisances provoquées par les chantiers. « C'est un projet important qui nécessite des travaux importants, comme le souligne Armelle Lagrange, directrice de la communication du projet. Mais cela ne veut pas dire que les nuisances doivent être si importantes. Nous sommes extrêmement vigilants pour les limiter ».

Une bonne dizaine d'habitants était présente pour en savoir plus sur les travaux de l'été. Le premier enseignement à retenir, est qu'ils concerneront uniquement le domaine ferroviaire : aucun travaux ne seront effectués sur la voirie autour de la gare dans les prochains mois. Ils seront également plus courts. Exit les 16 semaines de l'année dernière, les travaux de l'été se dérouleront entre la fin du mois de mai et la fin du mois d'août.

La première partie des travaux concernera la modification de la plateforme d'infrastructure ferroviaire, avec l'insertion d'une troisième voie dans le secteur pont-rail de Limay, entre Epône et Mantes-Station. La deuxième partie concerne cette fois la gare de Mantes-la-Jolie, avec la construction d'un « technicentre » qui per-



Une période de fermeture sera cependant nécessaire sur la ligne J via Poissy, entre le samedi 8 juillet et le lundi 14 août.

mettra d'effectuer la maintenance des RER E directement en gare.

Même si les travaux auront principalement lieu de jour, des week-ends et des nuits seront nécessaires. Les mouvements de camions et d'engins devraient néanmoins être limités, grâce à l'acheminement des matériaux par trains-travaux.

La ligne J via Conflans restera bel et bien ouverte durant les travaux. Une période de fermeture sera cependant nécessaire pour la branche passant par Poissy, entre le samedi 8 juillet et le lundi 14

août. Des bus de substitution seront alors mis à la disposition des usagers.

Ce nouveau format de réunion d'information, censé permettre aux habitants de connaître, en toute transparence, les tenants et aboutissants du projet et de ses travaux, devrait se renouveler plusieurs fois d'ici l'arrivée du RER E. Ainsi, avant chaque été, un point sera fait avec les Mantaises et Mantais, avant de profiter une bonne fois pour toute du prolongement du RER, à la fin de l'année 2026. ■



La première partie des travaux concernera la modification de la plateforme d'infrastructure ferroviaire.

EN BREF

MÉZIÈRES-SUR-SEINE

Un nouveau chantier pour répondre aux besoins de la Ville

Mercredi, la première pierre symbolique a été posée afin de lancer un projet de grande envergure pour la Ville. Porté par la Mairie, Nexity et U2C, ce projet permettra de sortir de terre des nouveaux logements ainsi qu'un pôle Santé.

Même si c'est toujours symbolique, la pose de la première pierre permet de lancer officiellement

un chantier. Mercredi, le maire de Mézières-sur-Seine Franck Fontaine, accompagné du sénateur

Rennaissance Martin Lévrier ainsi que des deux autres grands acteurs de ce projet que sont Nexity – représenté par Stéphanie Weill-Euvé – et U2C – via Pascal Lorient – ont lancé le coup d'envoi d'un projet important pour la commune.

Entre 2024 et fin 2026, 109 nouveaux logements, 77 sociaux, 32 intermédiaires, sortiront de terre et aussi, un cabinet paramédical, une pharmacie, une micro-crèche, un restaurant, un cabinet d'infirmières, 116 places de parking aérien pour les clients, visiteurs et patients.

« Ce programme immobilier d'une surface de 10 000 mètres carrés est un très beau projet pour notre commune » s'est exclamé l'édile locale. Dans le même état d'esprit, la représentante de Nexity se félicite de voir « un très beau projet dont nous sommes très fiers commencer par ce jour radieux ». La livraison de la première tranche est prévue fin 2024 avec notamment le cabinet médical, la seconde fin 2026. ■



Entre 2024 et fin 2026, 109 nouveaux logements ainsi qu'un pôle santé sortiront de terre.

MAISONS

LE MASSON

DU SOLIDE POUR LA VIE

Devenez PROPRIÉTAIRE dans les Yvelines à GUERVILLE

À partir de **332 000 €***

2 ANS de garantie décennale

RE 2020 Nouvelle Réglementation Énergétique

1^{er} constructeur de maisons individuelles du Grand Ouest

► VOTRE AGENCE À **MANTES-LA-JOLIE** **01 34 78 10 29**
111, Boulevard du Maréchal Juin www.maisonslemasson.com

* Maison de ville T6 prête à décorer de 104m² avec garage + terrain de 409 m² + frais de notaire inclus ! Tarif au 15/04/2023.

VALLEE DE SEINE

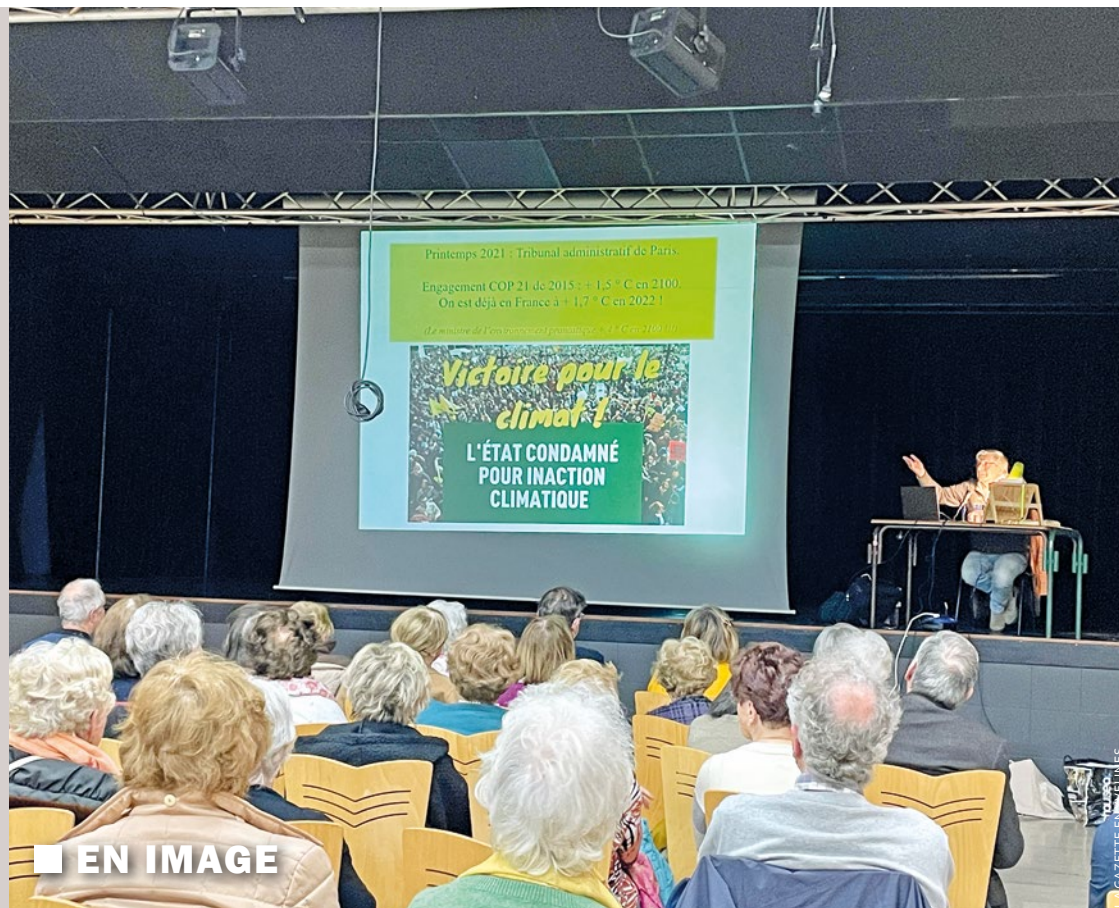
Les vélos et trottinettes en libre-service arrivent le 2 mai

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise va mettre à disposition des trottinettes et des vélos à assistance électrique, via l'opérateur Tier Mobility.

Tandis que les trottinettes s'apprentent à quitter Paris, les voilà qui fleurissent en Vallée de Seine. La communauté urbaine va en effet lancer son service de mobilité douce en libre service dès le mardi 2 mai, qui comprendra des trottinettes électriques, ainsi que des vélos à assistance électrique, à titre d'expérimentation.

Pendant 1 an, ce service sera déployé dans les communes qui se sont portées volontaires : Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines, Hardricourt, Poissy et Carrières-sous-Poissy. Au total, 1050 trottinettes et 350 vélos électriques seront déployés sur le territoire.

« C'est un service innovant, pratique pour les déplacements urbains et respectueux des exigences écologiques en matière de réduction des émissions de CO2 et d'amélioration de la qualité de l'air », a déclaré Eddie Aït, vice-président de la communauté urbaine délégué à la mobilité (SE). ■



■ EN IMAGE

LIMAY

Une conférence pour comprendre le réchauffement climatique

Qui a dit que seuls les jeunes étaient engagés pour le climat ? L'espace culturel Christiane Faure a fait recette, le jeudi 20 avril dernier, à l'occasion de la troisième conférence organisée par l'université Camille Corot de Rosny-sur-Seine. Le thème de cette conférence, animée par le professeur d'histoire-géographie Maurice Martin, traitait du réchauffement climatique par le prisme de la météo. Une façon de vulgariser les enjeux environnementaux tout en dénonçant les arguments des climatologistes. ■

VALLEE DE SEINE

Nouvelles aides pour le vélo de la part d'Île-de-France Mobilités

Si la subvention d'Île-de-France Mobilités passera de 500 euros à 400 euros pour l'achat d'un vélo électrique, celle-ci sera désormais cumulable avec des aides locales des collectivités. Par ailleurs, d'autres aides font leur apparition.

D'après *le Parisien*, Île-de-France Mobilités (IDFM), par le biais de sa présidente Valérie Pécresse, annonce que l'aide pour l'achat d'un vélo électrique passe de 500 euros à 400 euros depuis le 20 avril. Cependant celle-ci pourra s'ajouter à d'autres aides de certaines collectivités.

Par ailleurs, IDFM aidera les plus paresseux d'entre nous qui voudront transformer leur vélo mécanique en vélo électrique. Les kits de transformation – qui permettent d'ajouter un moteur et une batterie et installés par des vendeurs agréés – seront remboursés à hauteur de 200 euros. De plus, les 15-25 ans auront le droit à un remboursement de 100 euros pour l'achat d'un vélo « musculaire » neuf ou reconditionné chez un professionnel. ■

B

CRESPIÈRES
LE DOMAINE DE LA FAVIÈRE

VILLA-APPARTEMENTS ET MAISONS
JUSQU'À 6 PIÈCES

LES CLAYES-SOUS-BOIS
FAVORI

APPARTEMENTS
DU STUDIO AU 4 PIÈCES

Frais de notaire⁽¹⁾
OFFERTS pour l'achat de votre appartement neuf

ESPACE DE VENTE
15 rue Colbert - 78000 VERSAILLES
01 58 88 10 00
prix d'un appel local depuis un poste fixe

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. Offre valable à partir du 2 pièces de la résidence Favori aux Clayes-sous-Bois et à partir du 5 pièces de la résidence Le Domaine de la Favière à Crespières. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n°ORIAS 13006299. Athana 04-23.

YVELINES

Les télécabines médicales pour remonter l'offre de santé

Jeudi, le Département des Yvelines a inauguré officiellement l'arrivée des cabines dédiées à la télé-médecine. Déjà au nombre de huit, le territoire devrait en compter 50 à termes. Une solution permettant de lutter contre la désertification médicale même si cela n'occulte pas le principal problème : ramener des médecins dans le 78.

■ AURELIEN BAYARD

En 10 ans, les Yvelines ont vu leur nombre de médecins diminuer de 21 %, et, conséquence directe de cette chute vertigineuse, 15 % des habitants de ce territoire n'a pas de médecin traitant. Il fallait bien que Pierre Bédier, le président du Département, utilise des mots forts pour justifier l'investissement de 10 millions d'euros pour 50 cabines destinées à la télé-médecine. « De base, ce n'est pas une compétence que la loi nous impose mais comme nous faisons déjà de la santé avec la PMI, la situation alarmante nous a poussé à prendre ce genre de décision » explique l'ancien maire mantais.

Durant cette soirée de lancement, tout le monde applaudissait des deux mains le déploiement de ce dispositif, pourtant, Frédéric Prudhomme, le président du Conseil de l'Ordre des Médecins des Yvelines,

rappelait que lui et ses confrères ne voyaient pas forcément cela d'un bon œil au départ. « Je ne peux pas vous cacher que lorsqu'on nous a présenté le projet il y a eu un petit mouvement de recul » raconte-t-il « car nous défendons en priorité la consultation en présentiel car c'est la base de la relation médecin patient. » Mais à l'instar de Pierre Bédier, le praticien constate que ses confrères n'accueillent plus de nouveaux et sombrent parfois en burn-out à cause du surmenage lié à cette trop grande gestion. Dorénavant il tresse même des lauriers à un dispositif permettant « d'avoir une réponse adaptée à chaque situation médicale comme le renouvellement d'ordonnance et être un service de proximité pour les personnes en mobilité réduite. » Pierre Bédier ajoute alors : « C'est pour cela qu'elles seront situées au niveau des mairies ou dans

d'autres lieux importants comme les universités ».

Une solution momentanée

Mais si le Dr Prudhomme s'est finalement laissé convaincre, c'est sûrement grâce au discours d'H4D, le fabricant du dispositif. « Notre fondateur est un médecin » rappelle Valérie Cossutta-Trubert, la PDG de l'entreprise parisienne, « les cabines ont été construites avec des professionnels de santé et des experts en télé-sémiologie (champs d'expertise et d'investigation adaptés à la pratique clinique à distance, ndlr). » D'ailleurs, sa société et le Département ont annoncé une « surprise » avec le déploiement d'un bus santé. « Un service allant directement à la rencontre des patients via un parcours itinérant tous les mois dans plus de 5 communes yvelinoises » explique Valérie Cossutta-Trubert. Avec 150 villes en dessous de 2 000 habitants - sur 259 au total - les Yvelines voit cela d'un bon œil.

Toutefois, Pierre Bédier tempère : « Ce n'est pas une solution de remplacement. » Le Département s'active à mettre en place d'autres moyens pour ramener des professionnels



Instruments de mesures, écran, tout est fait pour être télé-ausculté de manière idoine.

de santé sur le territoire, comme la construction de 22 maisons médicales dont 13 sont déjà sorties de terre. « Ce que nous aimerions faire, en lien avec l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est amener des étudiants directement dans nos communes en souffrance et les convaincre de s'installer. Ainsi, cela devrait nous permettre de retrouver une bonne démographie médicale » théorise l'ancien secrétaire d'État. La fin du numerus clausus devrait participer à cela mais les premiers résultats n'interviendront pas avant une dizaine d'années.

Pour le moment, huit communes yvelinoises peuvent se targuer

d'avoir leurs propres dispositifs de téléconsultation : Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Meulan-en-Yvelines, Saint-Germain-en-Laye et Rambouillet. Pour celles et ceux qui doivent les utiliser, il vous faudra vous inscrire sur jtrouveunmedecin.fr. Après avoir choisi votre horaire et obtenu un code d'accès, munissez-vous également de votre carte vitale pour être télé-consulté. Et en cas d'illettrisme numérique, le Département assure que des employés seront formés pour vous accompagner tout au long de votre rendez-vous. ■

■ INDISCRETS

« C'est une question de survie ». On a pu apprendre dans les colonnes de *Midi Olympique*, le week-end dernier, que le natif de Mantes-la-Jolie Mathieu Lartot allait devoir subir une amputation de la jambe droite. La voix du rugby de *France Télévisions* est en effet victime d'une rechute d'un cancer du genou, qu'il avait alors contracté pendant l'adolescence.

« Certaines cellules que l'on avait irradiées n'ont pas disparu et un sarcome trois fois plus gros que le premier est apparu. [...] Le danger, c'est que ça se dissémine dans d'autres parties du corps... [...] Des douleurs, j'en ai eues toute ma vie au niveau de la jambe mais je m'y suis habitué. Sauf que là, elles sont devenues insupportables... [...] Je me suis dit que quelque chose clochait mais j'ai serré les dents : je voulais terminer le Tournoi ». Le commentateur restera en retrait de l'antenne, le temps de se soigner. ■

La restauratrice et animatrice culinaire Babette de Rozières, également conseillère régionale, a sorti un nouveau livre le jeudi 20 avril dernier intitulé « *La face cachée de la politique en France* ». Et outre des attaques particulièrement piquantes sur Valérie Pécresse ou encore Patrick Stefanini, elle livre quelques anecdotes sur le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier (LR). Rien de brûlant à son sujet mais quelques pages lui prêtant une image d'« homme politique roublard et malin », et « adepte du billard à trois bandes ». Babette de Rozières lui attribue également une qualité quelque peu inattendue : celle d'« excellent danseur de zouk love ». ■

Suite à la décision de l'État de retenir le site de Magnanville pour construire une prison de 700 places, le maire Michel Lebouc (DVG) a écrit une lettre à destination du Président de la République Emmanuel Macron, afin de lui rappeler son opposition au projet de construction de la maison d'arrêt, qui devrait être effective d'ici à 2027. « Dans un esprit républicain, je peux adhérer à votre plan immobilier pénitentiaire pour la création de 15 000 places supplémentaires, qui contribueraient à lutter contre la surpopulation carcérale et garantir le droit au respect de la dignité en détention, admet l'édile. Pour autant, je suis convaincu que Magnanville n'est pas la bonne option ».

Parmi les arguments avancés par Michel Lebouc, on notera la consommation de 20 hectares de terres agricoles, le coût carbone du projet, la proximité avec les habitations, les questions de mobilité ou encore le risque de ruissellement des eaux. « La conclusion de cette étude argumentée était que les sites de Magnanville étaient ceux qui cumulaient le plus de contraintes », assure Michel Lebouc. ■

Courses habituelles, pactole exceptionnelle

Du 24 avril au 4 juin 2023

Plus de 50 000 € cash à gagner



30 € de courses + je scanne ma carte Lidl Plus en caisse

=

1 chance de remporter le jackpot

3 Lidl d'Or d'une valeur de 10 000 €

6 Lidl d'Argent d'une valeur de 3 000 €

6 Lidl de Bronze d'une valeur de 1 000 €

Et chaque jour, 30 coupons Lidl Plus d'une valeur de 30 € à remporter !



RETROUVEZ
LE RÈGLEMENT
SUR LIDL.FR



Le vrai prix
des bonnes choses

Année 2023 - Photo non contractuelle -
Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

YVELINES

Les troubles du comportement alimentaire en toile de fond du concours d'éloquence

À l'espace Coluche de Plaisir, 18 collégiens de plusieurs établissements yvelinois participaient au concours d'éloquence organisé par le Département. Si d'habitude ce type d'exercice sert à travailler l'art oratoire, ici il a révélé les multiples inquiétudes des adolescents comme celui des troubles du comportement alimentaire.

■ AURELIEN BAYARD

Pendant que le monde prend place dans le théâtre de l'espace Coluche à Plaisir, 18 collégiens s'échauffent avant de monter sur l'estrade. Vocabulaires, exercices de détente et étirements, la voix se doit d'être la plus claire possible afin de faire mouche. Ils doivent également faire abstrac-

tion des 500 paires d'yeux rivées sur eux lors de leur argumentaire. Mais une fois à l'intérieur, l'un des participants perçoit déjà cette pression. « On va se c**r dessus » s'exclame-t-il en regardant un de ses camarades. Heureusement, grâce aux discours protocolaires, ils ont encore du

temps pour rester dans leur bulle avant le grand saut. Hélène Farret Cassegrain, fondatrice de l'association ImproActif qui a aidé les élèves à préparer ce concours d'éloquence, félicite tous ceux qui s'étaient lancés dans cette aventure : « Il y avait un engagement total, ce qui a permis d'avoir des cours bouleversants où chacun repoussait ses limites. »

Pour cette troisième édition, la thématique retenue était « N'en faites pas tout un plat », cocasse lorsque nous apercevons le nom de l'écrin de cet événement : Coluche, fondateur des Restos du Cœur et qui avait dit en son temps « Dieu partage en 2 : les riches auront de la nourriture, les pauvres de l'appétit. » Mais c'est une autre problématique qui a retenu l'attention des adolescents : sur les quatorze collèves en lice, neuf ont choisi de répondre à la problématique « Pourquoi les troubles alimentaires touchent-ils de plus en plus d'adolescents. » Pas vraiment une surprise et cela pour plusieurs raisons. D'après la Haute Autorité de Santé, les TCA touchent 3 à 5 % de la population française mais c'est chez les 15-25 ans qu'ils font le plus de dégâts : 2^{ème} cause de mortalité

chez cette catégorie de la population après les accidents de la route. Par ailleurs, de nombreuses jeunes filles se sont emparées du sujet qui les concernent grandement. Toujours dans la même catégorie d'âge, elles représentent les 95 % des personnes concernées. De plus l'adolescence reste une période compliquée de la vie durant laquelle le corps change sans notre consentement.

« Pour ressembler à Kelly Jenner, nous sommes prêts à faire des régimes infâmes et prendre des protéines immondes » assène une première candidate, « pourtant nos influenceuses ou influenceurs préférés ont tous une batterie de nutritionnistes autour d'eux. » Mais également une flopée de chirurgiens s'adjudgeant un mètre de plus sur leur bateau à chaque coup de bistouris. Les mots décochés sont des flèches : « Difficile aussi de se nourrir sainement, entre les repas sur le pouce et ceux issus de l'industrie agroalimentaire, peu chers mais saturés en sel, provoquant obésité et autres dérèglements hormonaux » s'exclame une autre. Une troisième, plus grave, narre la vie de son meilleur ami anorexique, un mal qui touche 40000 adolescents. « Je l'ai vu maigrir de jour en jour. Puis transféré dans un hôpital dans un état critique, et enfin en thérapie pour vé-

ritablement s'en sortir » scande-t-elle avec émotion.

Membre du jury, Cécile Dumoulin, vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux collèges et au numérique scolaire a bien entendu les discours énoncés. « Aujourd'hui il manque surtout des psychologues au sein des établissements scolaires mais nous avons des chargés de prévention dans une trentaine de collèges qui peuvent intervenir auprès des familles » explique-t-elle. La conseillère municipale de l'opposition limayenne esquisse quelques solutions pour résoudre cette problématique : « Nous pourrions profiter de la distribution des tablettes dans les collèges pour évoquer les méfaits des réseaux sociaux ou voir avec C'Midy (le service de cantine des collégiens géré par le Département, ndlr) ce qui est consommé ou non par les élèves. »

En attendant les actions concrètes, le jury a pu effectuer ses délibérations sur les argumentaires les plus percutants. Aux lauréats bien nés dont la valeur n'a pas attendu le nombre des années, félicitons Soumaya (Robert, Gabriel et Marie qui ont reçu respectivement le trophée pour l'éloquent vainqueur de l'argumentaire, celui du vainqueur du duel, et le coup de cœur du Département. ■



LAGAZETTEENYVELINES

La multiplication des personnes souffrant de troubles du comportement alimentaire a particulièrement questionné les éloquents.

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le barreau de Versailles propose des permanences juridiques pour les mineurs

L'ordre des avocats du barreau de Versailles assurera une permanence juridique gratuite tous les mois, à destination des enfants et adolescents du territoire.

Tous les derniers mercredis du mois, de 14h à 17h, le barreau de Versailles et la Ville de Verneuil-sur-Seine vont organiser des permanences juridiques gratuites pour les mineurs. Cette initiative, inédite

dans les Yvelines, doit permettre de « défendre, informer, aider et représenter les mineurs des Yvelines », souligne la municipalité.

« **Défendre, informer, aider et représenter** »

« Le Barreau de Versailles compte une soixantaine d'avocats spécialement formés à la défense des enfants, pour les écouter, les assister, les accompagner et les représenter dans toute procédure auprès du juge aux affaires familiales » précise de son côté l'ordre des avocats. Ce dispositif vient s'ajouter aux permanences gratuites déjà proposées deux fois par mois par un avocat, à destination des adultes.

Pour obtenir plus d'informations sur cette nouvelle initiative ou même prendre rendez-vous, il vous suffit de contacter le 01 30 83 25 25. Les prochains rendez-vous sont prévus le 26 avril, le 31 mai et le 26 juin. ■



LAGAZETTEENYVELINES

Ce dispositif vient s'ajouter aux permanences gratuites déjà proposées deux fois par mois par un avocat, à destination des adultes.

LES MUREAUX

Une brocante arrive en centre-ville le 3 juin

Les inscriptions, ouvertes aux habitants des Mureaux, sont possibles jusqu'au 27 mai avec des emplacements à 12 euros les 2 mètres.

Le samedi 3 juin, le cœur de ville muriautain sera animé ! La brocante / braderie accueillera les promeneurs et les chineurs de 8h à 18h dans les rues Paul Doumer, Carnot, sur la Place de la Libération, la Place Rouget et la Place du Chef de Gare.

Tous les habitants des Mureaux peuvent réserver un emplacement pour vendre leurs bibelots. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27

mai : pour réserver votre emplacement, rendez-vous sur www.mandon.fr, où téléchargez le bulletin d'inscription sur le site de la municipalité. Le prix pour les Muriautins est de 12 euros les 2 mètres. À noter que les rues concernées par l'événement seront fermées à la circulation entre 5h du matin et 20h. « Des fermetures de rues adjacentes sont également à prévoir afin d'assurer la sécurité du périmètre de l'évènement » ajoute la Mairie. ■



LAGAZETTEENYVELINES

Tous les habitants des Mureaux peuvent réserver un emplacement pour vendre leurs bibelots.

FLINS-SUR-SEINE

Le Département réfléchit à préempter les terrains en vente de Renault-Flins

Dû à sa réorganisation interne, Renault souhaite vendre la moitié des terres dont il dispose sur son site de Flins. Alors que l'heureux élu a été choisi par la marque au losange, celui-ci déplaît au Département qui souhaite faire valoir son droit de préemption afin d'amener un porteur d'affaire au projet plus viable.

AURELIEN BAYARD

« Le but est de faire revenir Renault à la table des négociations. Nous avons des entreprises où nous avons des relations beaucoup plus partenariales » clame Pierre Bédier, le président du Département après avoir entériné le vote d'une enveloppe de 140 millions d'euros afin de maîtriser le foncier du site Renault Flins. Une somme qui pourrait permettre à l'entité gérante des Yvelines de préempter les terrains que la marque au losange souhaite vendre. Une action soutenue par la communauté d'agglomération Grand Paris Seine-et-Oise. Pour mieux comprendre l'affaire « Flins », il faut revenir quelques années en arrière. En mai 2020, l'Alliance annonçait l'arrêt de son activité de production automobile - plus particulièrement celui de la Zoé, voiture dont disposent abondamment les équipes du Dépar-

tement - pour se concentrer sur le projet « ReFactory ». Goodbye les véhicules neufs et utilitaires, hello les activités circulaires. Renault aménage donc des ateliers de transformation de véhicules existants afin de prolonger leur durée de vie et s'engage également à recycler des automobiles hors d'usage.

Résultat, les 237 hectares qu'occupe l'usine mordant sur les communes de Flins-sur-Seine et d'Aubergenville sont surdimensionnés et la direction souhaite se débarrasser de presque la moitié. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) voit donc le jour. « Nous n'avions pas répondu à l'AMI car sinon on nous aurait accusé de conflit d'intérêts mais nous étions favorables à un projet porté par la Caisse des dépôts et consignation, une filiale de

la ville de Paris et Haropa Port » signale le président du Département. Toutefois, le constructeur automobile n'est pas sur la même longueur d'ondes et choisit une autre société.

Retour à la case départ

« Le problème des logisticiens, c'est que ce sont des grandes boîtes dans lesquelles on stocke beaucoup de choses mais qui provoquent peu d'emploi » déplore Pierre Bédier, « par ailleurs, il [le logisticien] a prévu une implantation de leurs bâtiments sur des emprises ferroviaires ainsi que sur les bords du fleuve, empêchant tout accès fluvial. » L'ancien secrétaire d'État souhaite également sauvegarder cette « pépite économique » pour une autre raison : un sol déjà artificialisé. En effet, la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a posé comme objectif le « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon de 2050, empêchant donc la transformation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Un texte nécessaire qui pousse donc le conseil départemental à avancer ses pions.



Le Conseil Départemental ne voit pas d'un bon oeil la future arrivée d'un logisticien.

Dans cette partie d'échec, le Département veut renouer un dialogue rompu il y a un an et profite d'un cadre législatif en sa faveur : « La loi nous autorise, puissance publique, à acheter des terrains qui vont être vendus. Nous le ferions dans le seul but de voir un projet de développement économique et créateur d'emploi. Nous sortons du bois

car c'est trop important. » En effet, la Vallée de Seine souffre depuis de nombreuses années d'une désindustrialisation massive et d'un chômage élevé. Face à ce risque de préemption, le vainqueur de l'appel à manifestation d'intérêt pourrait donc retirer ses billes et aller voir ailleurs où un territoire voudrait bien de lui. ■

EN BREF

POISSY

La ministre Carole Grandjean visite le lycée Adrienne Bolland

Les élèves ont reçu, le lundi 17 avril, la visite de la ministre de l'enseignement et de la formation professionnelle Carole Grandjean, qui a pu découvrir les différentes filières.

Le lundi 17 avril fut une journée quelque peu particulière, au sein du lycée Adrienne Bolland

de Poissy. Accompagnée de la maire Sandrine Berno Dos Santos (LR) et du député Karl Olive,

la ministre de l'enseignement et de la formation professionnelle Carole Grandjean est allée à la rencontre des élèves de différentes filières comme l'accompagnement, les soins et services à la personne ou encore l'artisanat et les métiers d'art.

« Il faut faire de l'apprentissage une voie choisie »

Cette visite était surtout l'occasion d'aborder la réforme des lycées professionnels, qui va prochainement entrer en concertation. « Il faut faire de l'apprentissage une voie choisie, a-t-elle insisté, comme le rapporte la municipalité. La réforme que je dessine doit permettre de travailler sur les fragilités des lycées professionnels en leur donnant des moyens. Il est important d'insister sur les savoirs fondamentaux, de mieux accompagner la poursuite des projets, de lutter contre le décrochage, d'insuffler la réussite aux élèves quel que soit le projet. » ■



Cette visite était surtout l'occasion d'aborder la réforme des lycées professionnels, qui va prochainement entrer en concertation.

ÉPONE

La mairie inaugure le nouveau chemin aux étoiles

La municipalité d'Épône, la Région et le Club des Partenaires Épônois ont inauguré le chemin de Fort-à-Faire aménagé en chemin aux étoiles.

C'est un projet du budget participatif écologique de la Région Île-de-France qui a récemment vu le jour à Épône. Le samedi 15 avril dernier a été inauguré le chemin de Fort-à-Faire aménagé en chemin aux étoiles, en présence de Guy Muller, maire d'Épône, de Philippe Lefèvre, président du Club des Partenaires Épônois, et de l'équipe municipale.

Ce poumon vert de la commune a en effet bénéficié de la plantation de 135 arbres, 12 espèces de prunus, mais aussi de panneaux explicatifs et ludiques sur le thème de l'univers, d'où son nom ! Un quiz sur le système solaire a même été proposé à cette occasion. Au total, ce projet à l'initiative des bénévoles du Club des Partenaires Épônois s'étend sur 1 400 mètres. ■



Au total, ce projet à l'initiative des bénévoles du Club des Partenaires Épônois s'étend sur 1 400 mètres.

■ EN BREF

ANDRESY

Un budget 2023 contraint mais pas d'augmentation d'impôts

La Ville a voté son budget annuel lors du dernier conseil municipal, organisé le mercredi 12 avril dernier.



Un budget pensé pour « maintenir la qualité et la diversité des services proposés ».

Comme toutes les communes du territoire et au-delà, la Ville d'Andrésy a dû composer avec de sérieuses contraintes économiques au moment d'établir son budget 2023. Mais selon Laurence Alavi, première adjointe déléguée au budget, la municipalité a « choisi de maintenir la qualité et la diversité des services proposés aux Andrésiens et aux Andrésiennes ».

Le premier enseignement de ce budget est la non-augmentation du taux d'imposition des ménages au niveau

communal, « tout en tenant compte de la situation financière difficile de la Ville », précise la municipalité dans un communiqué. Plombées par l'inflation, les dépenses de fonctionnement augmentent de 10 %, tandis que les investissements sont en hausse pour adapter les équipements municipaux au dérèglement climatique. Le soutien financier aux associations a également augmenté de 18 %, notamment pour récompenser celles qui s'investissent dans l'École Municipale des Arts et des Sports. ■

MORAINVILLIERS

Terres de Seine lance le premier village des activités et loisirs actifs

Le samedi 13 mai, une trentaine d'exposants présenteront leurs offres d'activités de plein air, au parc accrobranche Indian Forest 78 de Morainvilliers.

Marre d'être à court d'idées pour amuser enfants, amis ou famille en Vallée de Seine ? Le premier Village des activités et loisirs actifs, organisé au parc accrobranche Indian Forest 78 de Morainvilliers, présentera un panel de destination pour s'amuser en plein air... mais pas que.

L'événement organisé par Terres de Seine accueillera pas moins d'une trentaine d'exposants, des randonnées au wakeboard en passant par des tiers-lieux, des musées et même les arènes virtuelles d'EVA, tout juste ouvertes aux Mureaux.

Cerise sur le gâteau, une initiation offerte à l'accrobranche et au max-buggy attend les participants. Rendez-vous le samedi 13 mai, de 14h à 18h, pour découvrir les nouvelles idées de loisir du territoire. ■

EPONE

La médiathèque se dote d'une grainothèque et d'une bouturothèque

Le samedi 15 avril était inauguré ce nouveau dispositif, permettant aux habitants de se servir en graines et boutures de plantes.



Le troc sera de mise : quiconque souhaitant se servir en graines devra, à son tour, en déposer.

C'est une initiative originale qu'a mis en place la municipalité d'Épône, le samedi 15 avril dernier. La médiathèque est désormais équipée d'une grainothèque et d'une bouturothèque, qui proposeront graines et boutures de plantes aux visiteurs. Cependant, le troc sera de mise : quiconque souhaitant se servir en graines devra, à son tour, en déposer. Pour les débutants, des ouvrages sur le jardin, la nature sont consultables à

la médiathèque, ainsi qu'un guide de récolte.

Un atelier a d'ailleurs été organisé à l'occasion de son inauguration, animé par l'artiste Marjorie Van der Straeten. Des enfants ont ainsi pu découvrir sa passion pour la photographie autour du jardin et de la nature. Son exposition est disponible tout le mois d'avril au sein de la médiathèque Pierre Amoureux. ■

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.

Pitch Immo

UNE MARQUE ALTAREA



PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - Ibiza - Novembre 2021

MANTES-LA-JOLIE

Commerce : comment Raphaël Cognet usurpe le travail des autres

Particulièrement en matière de commerce, le maire tente de s'approprier le travail de son ancienne équipe municipale en se précipitant aux inaugurations. Dernier exemple en date, sa présence chez le traiteur Massaïa.

■ SALONIC BRAMUDA

Et si la définition même du mot d'usurpateur avait été inventée pour le maire de Mantes-la-Jolie ? C'est lui faire trop d'honneur que de l'imaginer mais les faits sont têtus. La semaine dernière, à travers ses agissements il a donné à cette notion qui consiste à s'approprier un rôle politique qui ne lui revient pas avec plusieurs exemples éclatants.

Obnubilé par l'envie de faire disparaître le moindre mérite de son équipe « canal historique » élue au printemps 2020 comme si elle n'avait jamais existé, il tente d'occuper tous azimuts le terrain avec son équipe « newlook » du printemps 2022 en se précipitant partout où il peut pour récolter des lauriers. Les parutions sur sa page Facebook sont de ce point de vue presque ri-

sibles tant il déforme la réalité pour s'approprier les mérites de ceux qui ont œuvré à l'époque dans l'ombre alors que lui n'a jamais rien cherché d'autre que le soleil.

La réouverture récente du traiteur italien Massaïa est de ce point de vue édifiante. Ce commerce de qualité occupait un rez-de-chaussée rue Thiers, immeuble qui menaçait de s'effondrer. C'est donc Carole Philippe, adjointe au commerce à l'époque, et Jean-Luc Santini, adjoint à l'urbanisme, qui se sont mobilisés pour solutionner le déménagement vers la place du Marché au Blé, permettant ainsi à l'un des commerces de bouche les plus emblématiques du centre-ville de retrouver en mars sa clientèle orpheline de son gorgonzola ou de ses pâtes succulentes.

Apprenant que le commerce venait de rouvrir ses portes, Raphaël Cognet s'est précipité dès le premier jour chez Massaïa, devancé par un photographe du service communication de la ville et... Carole Philippe, désormais conseillère municipale d'opposition mais toujours fidèle cliente du traiteur transalpin. Pas de chance, les commerçants n'avaient pas prévu d'inauguration mais préféraient la décaler alors qu'ils auraient retrouvé leur rythme de croisière. C'est donc tout penaud que Raphaël Cognet a quitté les lieux. La petite histoire ne dit pas s'il a pensé à acheter ce soir-là le délicieux Tiramisu de la maison pour le partager en famille.

Toujours selon sa page Facebook, il est ensuite passé vendredi soir à l'inauguration de Medit Smile, un cabinet dentaire qui vient d'ouvrir 64, rue Portes aux Saints. Avec 7 dentistes, chirurgiens ou endodontistes. Là encore, il y est allé de sa tirade pleine de vantardise, prétendant que c'est « la nouvelle dyna-



La semaine dernière, le maire de Mantes-la-Jolie a donné à cette notion qui consiste à s'approprier un rôle politique qui ne lui revient pas

mique lancée par l'équipe municipale et les services fonctionne et en voilà encore la preuve ». Qui Raphaël Cognet va-t-il convaincre qu'un tel projet a pu être mené à bien entre fin mai 2022 et mars 2023 sans là encore le travail de son ancienne équipe ? Certainement pas ceux qui ont l'habitude de gérer de tels projets et qui doivent s'esclaffer à la lecture de tels propos.

Et Raphaël Cognet de terminer sa publication par une phrase définitive : « Mantes-la-Jolie attire de plus

en plus et c'est une fierté ! ». Pour ne pas le peiner et ne pas s'attirer les foudres de son ténor du barreau qui facture aux alentours de 800 euros ses prestations réglées par les contribuables mantais, on lui rétorquera que le héros des temps modernes du commerce local n'a pas pu sauver l'enseigne Burton, la maison mère ayant décidé de fermer 26 de ses 109 magasins. Il ne lui reste plus qu'à adresser une lettre de compassion aux salariés de la marque qui viennent de perdre leur emploi... ■

MANTES-LA-JOLIE

Les collèges de la ville se défient au breakdance

Les classes de 6^{ème} des collèges Georges Clémenceau, Louis Pasteur et Nouveau Collège se sont affrontées lors de « battle », le 18 avril au gymnase Lucan à l'occasion d'une matinée dédiée à la discipline.

■ MAXIME MOERLAND

À bientôt un an des Jeux Olympiques de Paris 2024, une discipline se fait peu à peu un nom avant son intronisation : le breaking, ou breakdance, est mis à l'honneur dans bon nombre de communes du territoire depuis plusieurs mois. Avec pour objectif de démocratiser sa pratique, et de faire connaître au plus grand nombre ce sport émergent.

À Mantes-la-Jolie, trois collèges ont croisé le fer le 18 avril, au gymnase Lucan, lors d'une matinée ou des « battle » de breakdance étaient organisées entre les classes de 6^{ème} des collèges Georges Clémenceau, Louis Pasteur et Nouveau Collège. Constitués en « crew » de 4 à 6 élèves, ils se sont affrontés les uns après les autres lors de « battle » de 7 minutes 30 chacune.

Cet événement, baptisé « De la rue à l'Olympisme, le parcours d'une discipline exigeante : le Breakdance », était l'aboutissement de semaines de travail pour les élèves, qui ont pensé et réalisé le projet lors de leurs heures de cours d'EPS. « Il permet de répondre à des objectifs spécifiques liés aux compétences relationnelles des élèves, comme l'intégration de chacun dans un processus collectif, la verbalisation de ses émotions et la tolérance envers autrui », précise la Ville.

Au delà du sport, les jeunes mantais ont également réfléchi à différents aspects de leur projet dans d'autres cours comme les arts plastiques, en créant un logo, mais aussi en cours d'anglais et de français, pour la réalisation, la diction et l'élocution sur un rap, ou encore en musique pour le rythme des sons musicaux, et enfin en géographie pour la connaissance culturelle des métropoles.

« Les compétences sportives et techniques sont bien évidemment mises en avant, puisque les collégiens ont dû concevoir une production artistique en prenant en compte les techniques d'expression adaptées, pour la mettre en œuvre devant leurs camarades tout en maîtrisant leurs émotions », ajoute la municipalité. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

En engageant l'argent des impôts des mantais pour faire taire la Gazette qui révèle semaine après semaine ses mensonges et ses petits et grands arrangements le génie des Martraits montre sa véritable nature : s'attacher à défendre son image, à n'importe quel prix puisque ce n'est pas lui qui paye, plutôt que de s'occuper des mantais. Il nous accuse de diffamation et porte plainte contre nous alors répétons ce que nous démontrons.

Monsieur Cognet et monsieur Kern, son opposant devenu son salarié à 2000 euros par mois pour exercer des missions culturelles dont il n'a pas la moindre expérience à 60 ans révolu, ce qui nous interroge sur la réalité de ses missions, ont obtenu la « protection fonctionnelle » de leur majorité municipale lors d'un récent conseil.

En terme clair cela veut dire que les frais d'avocats seront payés par la mairie... Avec l'argent des

impôts des mantais. Et pas un mais quatre avocats !!!! S'il était si sûr de son fait pourquoi ne pas payer lui-même et obtenir la condamnation aux dépens c'est à dire se faire rembourser par ses soi-disants diffamateurs ?

Peut-être parce qu'il craint que sa plainte finisse en eau de boudin comme celle qu'il avait tenté contre le courrier de la liste Santini expliquant aux mantais les raisons de leur perte de confiance à son égard... plainte que le Tribunal qu'il saisit à nouveau vient de rejeter.

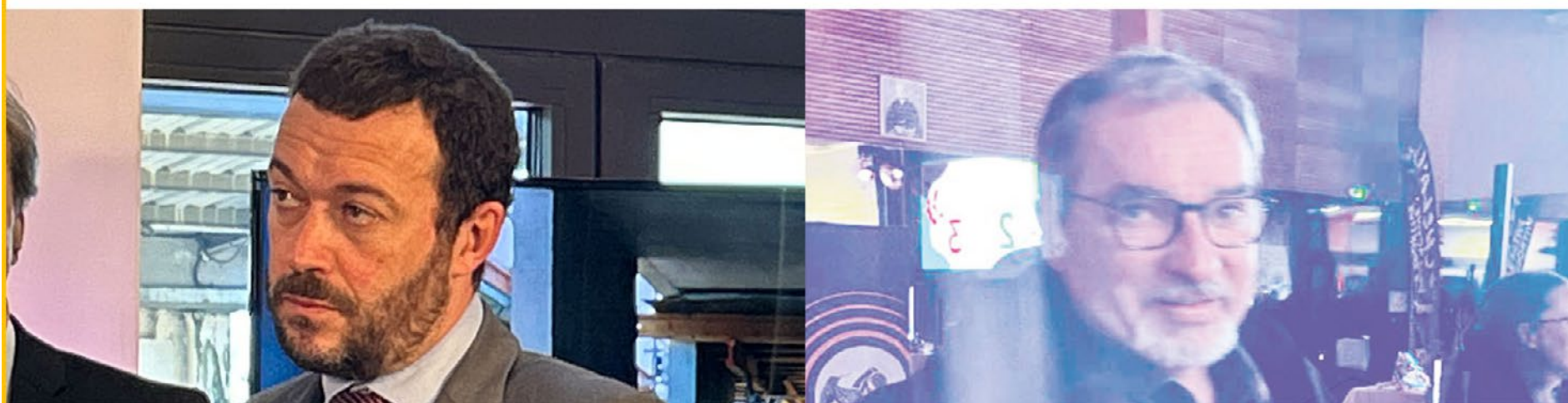
Aucune intimidation ne nous fera renoncer à dire la vérité, à dénoncer les mensonges ; bien au contraire ! C'est la raison d'être d'un journal digne de ce nom, c'est le socle de notre démocratie : la liberté d'expression. Notre journal pense que toute vérité est bonne à écrire et donc à lire. Ce qui n'est pas le cas d'une presse municipale forcément aux ordres. ■



Constitués en « crew » de 4 à 6 élèves, ils se sont affrontés les uns après les autres lors de « battle » de 7 minutes 30 chacune.

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

**COMBIEN LES PLAINTES
DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN
VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?**



S'estimant diffamé par notre journal, le maire de Mantes-la-Jolie a déposé plainte contre nous. Cette plainte sera instruite par quatre avocats dont un ténor du droit de la presse, Me Daoud. D'après ses confrères, il est à 800 € du taux horaire. Nous vous proposons de **deviner quel sera le coût TTC** de sa démarche pour les habitants, sachant que ses frais de justice sont pris en charge par la ville. Ce coût TTC sera estimé par un avocat spécialisé et déposé chez un huissier.

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel : Téléphone : Votre estimation du coût TTC :

Ce coupon devra être envoyé à l'adresse postale du 9, rue des Valmonts, 78711 Mantes-la-Ville.

Pour toute participation en ligne, envoyez votre estimation et vos coordonnées à l'adresse mail : cognetpaslagazette@gmail.com

MANTES-LA-JOLIE

Yami, parce que vos actions entraînent le changement

Las de voir l'immobilisme ambiant sur le sujet de l'écologie, Adrien Marty travaille depuis deux ans sur une application proposant aux utilisateurs de changer leur mode de vie ainsi que de participer à des projets bons pour l'environnement. Lancement prévu en automne 2023.

■ AURELIEN BAYARD

Malgré l'homophonie, il n'y a aucun rapport entre la future application Yami et une chanson datant de la fin des années 60 chantée par le groupe Ohio Express et repopularisée lors d'un épisode d'une famille à la peau jaune. Cela signifie « *Your action makes impact* », littéralement « *vos actions ont de l'impact* » pour les non-anglophones. Mais quel impact ? Celui écologique, car avec 68 millions d'habitants et un taux de rejet de CO₂ par habitant parmi les plus élevés dans le monde, l'Hexagone a son rôle à jouer.

Cette future application téléphonique sort de l'esprit d'Adrien Marty. Le Tacoignérois en a eu marre de constater l'immobilisme ambiant malgré des rapports annuels du GIEC de plus en plus alarmant et s'est dit qu'il pouvait enclencher des changements. Cette appétence pour l'écologie survient presque quinze ans

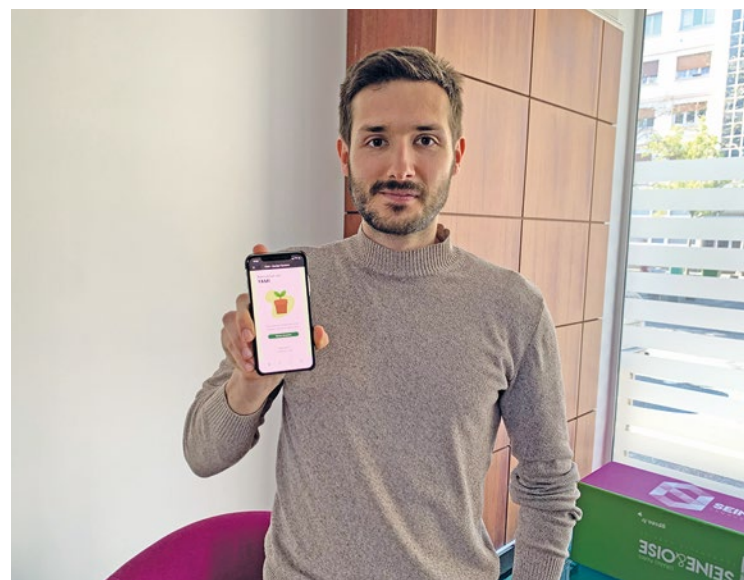
auparavant. « *J'étais en troisième et nous avons étudié les éoliennes ainsi que les énergies renouvelables. Je n'y connaissais rien et cela m'a passionné* » se souvient le jeune homme de 27 ans. La première pierre d'un édifice qu'il va construire tout le long de son parcours scolaire : durant le lycée il s'inscrit à une option génie civil puis décrochera un diplôme d'ingénieur en efficacité énergétique dans les bâtiments.

Après trois ans d'alternance, il met en pratique ces connaissances... en s'engageant dans une association humanitaire. Il s'envole alors pour les Philippines permettre aux enfants déscolarisés des bidonvilles de trouver un emploi à travers des formations que l'association fournit. « *Je devais construire cet éco-lieu qui utilisait l'énergie solaire ainsi que des murs en bambou* » explique-t-il. Le déclic arrive au même moment : Adrien veut monter son

propre projet. Il tergiverse entre l'envie de vulgariser des actions environnementales, de tenir un blog, mais voit que le marché est saturé : « *je ne vais pas rajouter mon grain de sel sur ce qui fait très bien.* »

En septembre 2020 il revient en France et expérimente deux applications pour changer son comportement. Une basée sur la récompense psychologique sur des actions effectuées et une autre permettant d'effectuer des dons grâce au visionnage de trois publicités par jour. Et à l'instar d'un Steve Job qui avait mélangé des fonctionnalités déjà existantes pour créer son iPhone, Adrien combine les deux. Il veut déjà répondre à une première problématique : permettre aux utilisateurs d'évaluer leur impact carbone. Pour cela il s'appuie sur la méthode de calcul de l'ADEME qui sont en open source.

Puis – et c'est le modèle de l'application – donner une dynamique positive entre les citoyens, les entreprises et les associations. « *Pour créer cette synergie entre ces trois acteurs clefs de la société, j'ai incorporé de la publicité solidaire et responsable* » détaille l'ingénieur en efficacité énergétique, « *60 % des reve-*



Adrien Marty mise sur la publicité solidaire et responsable pour financer des projets écologiques.

nus générés par les visionnages ou les clics seront reversés à des projets associatifs choisis par les utilisateurs ». Par ailleurs il assure que toutes les entreprises mises en valeur seront sélectionnées pour leur vertu et les services qu'elles proposent.

La construction de cette application ne s'est pas faite en un claquement de doigts. Si au début, il comptait apprendre sur le tas, Adrien s'est finalement appuyé sur des développeurs et des designers, une expérience particulière : « *C'est un univers très tech-*

nique, donc je ne connaissais pas les écueils à éviter et j'avais un peu peur des entourloupes. » Enfin, pour survivre, il mise sur une dizaine de milliers d'utilisateurs : « *Mon business plan a pas mal changé. J'ai intégré un abonnement payant de 2 euros par mois (dont la moitié est directement reversé dans la cagnotte, ndlr) alors que ce n'était pas prévu au début.* » Adrien continue de peaufiner Yami dans l'incubateur Picube de Mantes-la-Jolie. Actuellement en bêta-test, il mise sur une sortie pour l'automne 2023. ■

■ EN BREF

POISSY

La Ville fait la chasse aux poids lourds

Une nouvelle opération « Journée sans poids lourds » était organisée le vendredi 21 avril, afin de lutter contre les nuisances provoquées par les camions en ville.

Depuis 2018, la municipalité de Poissy organise des « *Journées sans poids lourds* », afin de mon-

trer son engagement contre la circulation des camions en ville. La dernière en date se tenait le

vendredi 21 avril dernier : 15 camions ont été contrôlés, et 8 verbalisés sur plusieurs points de contrôle disséminés sur différents axes de Poissy, comme la rue Saint-Sébastien, l'avenue Foch, le boulevard Devaux et la rue des Grands-Champs.

« Nous avons connu trop de drames ces dernières années »

« *Non, notre ville n'est pas une zone où les camions peuvent circuler pour gagner du temps, a insisté l'édile, Sandrine Berno Dos Santos. Nous avons connu trop de drames ces dernières années sur nos routes pour prendre ce sujet à la légère. C'est pourquoi nous avons décidé d'abaisser la vitesse maximale autorisée à 30km/h sur l'intégralité de notre territoire [...]. Tout n'est pas parfait, mais nous travaillons chaque jour pour apaiser la circulation en ville.* » ■



15 camions ont été contrôlés, et 8 verbalisés sur plusieurs points de contrôle disséminés sur différents axes de Poissy.

EIFFAGE CONSTRUCTION

YVELINES



©Montesson - Construction de 110 logements

Construction & Réhabilitation de logements
et d'ouvrages fonctionnels

Tél : 01 30 90 50 10

MANTES-LA-JOLIE

Majorité – opposition de gauche : le début d'une histoire d'amour ?

L'élue de la France Insoumise Audrey Hallier a été élue membre du conseil d'administration de la SEM Cœur de Ville avec les voix de la majorité municipale. Contre Jean-Luc Santini dont la liste a obtenu trois fois plus de voix aux dernières élections municipales. Un petit arrangement entre amis ?

■ SALONIC BRAMUDA

Le conseil municipal de Mantes-la-Jolie nous fait vivre des moments pour le moins improbables et cocasses ! Le dernier en date, qui s'est étiré sur deux heures et demie, qui s'est tenu le lundi 17 avril dernier méritait d'être suivi pour au moins une séquence : le début d'une belle histoire d'amour entre l'équipe majoritaire et la gauche du Printemps Mantais représentée par Guillaume Quévarec et Audrey Hallier. Car il n'y a pas d'amour sans des preuves

d'amour et de ce point de vue, le duo de gauche a été gâté.

Après un peu plus d'une heure dix à examiner les points précédents survient à l'ordre du jour celui concernant la création d'une société d'économie mixte (SEM) baptisée Cœur de Ville dont la ville est actionnaire majoritaire à 60 %, la Banque des Territoires pour 25 % et la foncière De Watou, une entreprise familiale basée à Saint-Germain-en-Laye spécialisée dans l'immobilier de commerce pour les 15 % restants.

Cette SEM que l'immense majorité des élus mantais quelle que soit leur appartenance partisane appellait de ses vœux est enfin constituée après trois ans d'atermoiements. Cet outil juridique permettra de gérer une quinzaine d'emprises commerciales et à la ville d'être

plus réactive dans ses acquisitions.

Raphaël Cognet annonce que quatre administrateurs seront choisis parmi les membres de la majorité et que dans son immense bonté et avec une grandeur d'âme inégalée, il laisse à l'opposition le cinquième siège.

Logiquement, l'ex adjoint à l'urbanisme qui a bataillé précédemment pour défendre le commerce mantais en compagnie de sa collègue Carole Philippe, présente sa candidature. De son côté, Audrey Hallier, membre du duo de gauche avec son collègue Guillaume Quévarec bredouille : « *Je suis également candidate effectivement* ». Il s'en suit un vote à main levée. Les quatre élus du groupe Mantes Unie pour l'Avenir présents ce soir-là votent pour leur chef de file avant que, comme un seul homme, majorité et opposition de gauche du groupe Le Printemps Mantais unissent leurs voix pour attribuer à Audrey Hallier le cinquième poste d'administrateur de la SEM. On dit comment dans ces cas-là ? Que c'était cousu de fil blanc ? Que ça sent le petit arrangement entre amis ?

Pour séviter les foudres d'un ténor du barreau qui va coûter entre 700 et 800 euros de l'heure aux contribuables mantais, on se contentera d'écrire que cet accord contre nature

n'avait pas d'autre motivation pour barrer la route à Jean-Luc Santini. Et que cette manœuvre grossière pourrait prêter à sourire si les principes mêmes de la démocratie la plus élémentaire n'étaient pas bafoués sans scrupule et ne répondaient à aucune logique.

LFI fait cause commune avec sens commun

Jugez plutôt. Alors qu'en bas de la mairie, les amis politiques de Guillaume Quévarec et Audrey Hallier organisent un concert de casseroles pendant l'allocation du président de la République, Edwige Hervieux, membre de la majorité présidentielle, encore Renaissance ou désormais Horizons le sait-elle elle-même, contribue à dérouler le tapis rouge à une militante mélanchoniste, candidate malheureuse à la candidature LFI aux dernières élections législatives de 2022. On croit rêver. Et Guillaume Quévarec, socialiste-écologiste humaniste de faire cause commune avec Raphaël Cognet, grand défenseur de la Manif pour Tous et de Sens Commun. Visiblement, la boussole politique et philosophique de cet élu a perdu le nord. Au-delà de ces considérations politiques, il n'est pas inintéressant de rappeler les chiffres des dernières élections municipales de

mai 2022. Et de déplorer au passage que la démocratie doit commencer à s'appliquer à soi-même plutôt que d'en faire une doctrine à géométrie variable qu'on utilise au grès des événements.

Si la victoire au premier tour de la liste conduite par Raphaël Cognet ne souffre d'aucune discussion, il serait bon que le maire de Mantes-la-Jolie se souvienne que celle conduite par Jean-Luc Santini a recueilli lors du même scrutin 30,74 % soit 2899 voix contre 10,74 % et 1013 suffrages à la liste le Printemps Mantais menée par Guillaume Quévarec. Soit pratiquement trois fois moins.

Et qu'en conséquence, si Raphaël Cognet ne veut pas passer pour ce qu'il se défend d'être, il n'est pas inutile qu'il ne crache pas en permanence au visage d'une partie de la population, laquelle n'a eu qu'un seul tort à ses yeux, glisser dans l'urne le bulletin de Mantes Unie pour l'Avenir. Pour mieux illustrer cette liaison politique incestueuse entre une majorité animée par une haine revancharde et les seconds couteaux de gauche qui ont vu un parachuté brillant et efficace leur rafler la place enviable et enviée de député, on adaptera ce mot d'Aristote : « *Une seule hirondelle ne fait pas le printemps mantais ; un seul acte moral ne fait pas la vertu.* » ■



LAGAZETTE EN YVELINES

Le dernier conseil municipal en date a vu le début d'une belle histoire d'amour entre l'équipe majoritaire et la gauche du Printemps Mantais représentée par Guillaume Quévarec et Audrey Hallier.

■ EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

La déchetterie fermée pour travaux

Des travaux de rénovation nécessitent la fermeture de la déchetterie de Triel-sur-Seine jusqu'au 1^{er} octobre prochain.

Depuis le lundi 24 avril, la déchetterie de Triel-sur-Seine ferme temporairement ses portes.

Des travaux de rénovation y sont en effet réalisés par le syndicat intercommunal Valoseine, pro-

priétaire de la déchetterie, et ce jusqu'au 1^{er} octobre. Ces travaux permettront notamment de réorganiser les emplacements des bennes, réaménager la voie d'accès au lieu, et modifier le sens de circulation.

Des travaux de réaménagement

En attendant la future réouverture, les habitants sont invités à se diriger vers celles de Conflans-Sainte-Honorine, des Mureaux, d'Orgeval ou encore d'Achères, qui accueilleront les usagers dans les conditions habituelles.

Pour faire un dépôt, il suffira alors de présenter un justificatif de domicile et une carte grise, ou un badge de Triel-sur-Seine. Pour rappel, les 73 communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont accès à l'ensemble des déchetteries du territoire. ■

POISSY

Les soirées guinguette reviennent à la Maison de Fer

La première soirée guinguette de la saison se tiendra le vendredi 19 mai, de 19 h 30 à 23 h.

L'arrivée des beaux jours est le parfait prétexte pour une soirée dansante dans un cadre verdoyant. Ça tombe bien, la première soirée guinguette de la saison à la Maison de fer aura lieu bientôt. Le vendredi 19 mai pour être précis, de 19h30 à 23h. L'animation musicale sera assurée par Maax, pour un concert gratuit qui rendra hommage au répertoire de la chanson française. Il

sera bien évidemment possible de se restaurer sur place.

L'entrée coûtera 2 euros en tarif standard, contre 1 euro en tarif réduit. De quoi passer un bon moment en fin de semaine dans un lieu atypique de la commune de Poissy. Alors rendez-vous au 2^{ter} Allée des Glaieuls pour le lancement de la saison estivale ! ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En attendant la future réouverture, les habitants sont invités à se diriger vers les autres déchetteries du secteur, qui accueilleront les usagers dans les conditions habituelles.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'entrée coûtera 2 euros en tarif standard, contre 1 euro en tarif réduit.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

MANTES-LA-VILLE Faux rendez-vous galant mais vrai vol de voiture

Via un site de chat, un groupe de malfrats a organisé une rencontre et a réussi à voler la voiture d'un homme en quête de l'âme sœur. Mais après ce méfait accompli, la victime a réussi à provoquer un deuxième rendez-vous avec le même groupe d'individus qui a fini par être appréhendé par la Police.



La voiture a été volée le 16 avril par un groupe de trois personnes. La police parvient à appréhender deux adolescents quelques jours après, les plaçant aussitôt en garde à vue.

pour prendre les malfrats la main dans le sac.

Le jour J, une fausse victime attend patiemment d'être attaquée, à bord d'une Peugeot 2008. Deux jeunes suspects se pointent mais les forces de l'Ordre interviennent. L'un d'eux est arrêté immédiatement tandis que l'autre finit par être immobilisé après une course poursuite de plusieurs minutes. Les deux jeunes adolescents de 15 et 16 ans sont alors placés en garde à vue. Le premier, vantard, reconnaît son implication dans

l'agression du 16 avril et s'enorgueillit d'avoir même pris l'autoroute avec le véhicule volé. Le second se retrouve disculpé pour ces faits car son téléphone bornait aux Mureaux. Il expliquait être présent pour le « rendez-vous » du 20 avril dans le seul but de guetter l'arrivée de la Peugeot 2008.

À l'issue d'une garde à vue de moins de 24h, la justice faisait déférer le principal suspect, l'adolescent âgé de 15 ans, quant à l'autre, il était remis en liberté, faute d'éléments probants. ■

Chérie coco faut pas blaguer. Une nouvelle fois, le site de chat sans inscription « coco.gg » permet de garnir la rubrique faits divers. Petit rappel pour les personnes usant de site de rencontre donc : une photo et un contact téléphonique sont nécessaires afin de s'assurer de la véritable identité de l'interlocuteur.

Le 16 avril, un homme pensait rencontrer une jeune femme au Graff Park de Mantes-la-Ville. Finalement – insérer le même du Amiral Ackbar « It's a trap » – il se retrouve encerclé par trois personnes mais aucune de sexe féminin. Celles-ci le forcent à quitter son véhicule, une Citroën C3, puis prennent la fuite avec. Mais l'affaire ne s'arrête pas là ! Animée par un désir de vengeance, la victime cherche à reprendre contact avec ses ravisseurs. Pas bien malins, ils donnent rendez-vous dans le même lieu quatre jours plus tard. Le Don Juan de coco.gg prévient alors le commissariat de police afin qu'il mette en place une opération

AUBERGENVILLE Deux adolescents cambrioleurs séquestrent une jeune femme

Le 18 avril, un duo de cambrioleurs a essayé de séquestrer une femme dans son domicile afin de commettre leurs méfaits. Ils ont finalement été arrêtés par la police en possession des biens de la victime.

Le 18 avril, dans le milieu de l'après-midi, deux jeunes âgés de 17 et 18 ans décident d'entrer par effraction dans une maison du boulevard Bertin. Afin d'être tranquilles durant la réalisation de

leur méfait, ils menacent l'une des occupantes des lieux – une adolescente de 17 ans – et l'enferment dans son garage.

Alertée, la police arrive sur place ce qui provoque la fuite du duo de cambrioleurs. Le premier n'a pas le temps de s'enfuir et, encore en pleine course, finit immobilisé. Quant au second, il commence une partie de cache-cache dans un immeuble industriel. Mais grâce à des renforts et un passage au peigne fin du bâtiment, les forces de l'Ordre finissent par le débusquer.

Ils prennent la fuite mais se font rattraper par la police

Le plus jeune cambrioleur est un sans domicile fixe tandis que l'autre réside dans le XVII^e arrondissement de Paris. Tous deux ont été placés en garde à vue. ■



Alertée, la police arrive sur place ce qui provoque la fuite du duo de cambrioleurs. Le premier n'a pas le temps de s'enfuir et, encore en pleine course, finit immobilisé.

CARRIÈRES-SOUS-POISSY Le Maître-chien tortionnaire enfin condamné

Après de multiples actes de maltraitance animale sur ses chiens, un homme de 59 ans – qui exerce la profession de maître-chien – a été condamné à huit mois de prison avec sursis avec interdiction définitive de détenir tout animal de compagnie.

La troisième fut la bonne. Depuis juillet 2022, un maître-chien collectionnait les actes de maltraitance animale sur ses chiens alors qu'ils sont censés être son gagne-pain. La première fois, l'homme de 59 ans laisse son canidé dans son véhicule, garé en plein soleil alors que le mercure affichait une température haute. La Police avait pu intervenir mais l'animal n'a pas survécu à ce traitement inhumain. Rebelote en main. Les forces de l'Ordre inspectent son appartement de Carrières-sous-Poissy et tombent sur un nouveau chien enfermé dans un placard, dans une cage, attaché, muselé, dans le noir et sans gamelle d'eau à disposition. Du fait du trau-

matisme et de son comportement, l'animal a dû être euthanasié.

L'histoire ne s'arrête malheureusement pas là. Le 16 avril, le maître-chien s'en procure un troisième, dans le but d'exercer sa profession. Le voisinage n'hésite même pas et décide de rappeler la Police. Lorsqu'elle débarque, elle découvre un berger belge malinois enfermé dans un placard. Appelé à comparaître devant le tribunal de Versailles, le presque sexagénaire vient d'être condamné pour maltraitance animale à huit mois de prison avec sursis, 800 euros d'amende et surtout une interdiction définitive de détenir un animal. ■



Le tribunal de Versailles a condamné le presque sexagénaire à huit mois de prison avec sursis, 800 euros d'amende et surtout une interdiction définitive de détenir un animal. Il enfermait notamment ses chiens dans un placard.

MANTES-LA-JOLIE Quatre adolescents règlent leurs comptes au couteau à pain

Quatre adolescents se sont disputés dans la nuit du 18 au 19 avril dont deux d'entre eux voulaient en découdre en étant armés d'un couteau à pain. Bilan de la soirée : quelques contusions, une légère coupure et une garde à vue.

Les forces de l'Ordre sont intervenues dans la nuit du 18 au 19 avril dans le quartier du Val-Fourré, rue Jean Mermoz précisément. Plusieurs riverains ont signalé une rixe entre quatre adolescents, deux garçons et deux filles. Si le sujet de la dispute n'a pas été précisé, les deux jeunes femmes étaient

armées d'un couteau à pain afin d'en découdre. Arrivée sur place, la police finit par les désarmer. Finalement, trois d'entre eux ont été amenés à l'hôpital pour des blessures légères, des contusions et une estafilade pour l'un des garçons. Quant au dernier, il a été placé en garde à vue. ■



Trois d'entre eux ont été amenés à l'hôpital pour des blessures légères, des contusions et une estafilade pour l'un des garçons. Quant au dernier, il a été placé en garde à vue.

The logo for Sepur, featuring the word "Sepur" in a bold, white, sans-serif font with a white swoosh underline that starts under the 'p' and ends under the 'r'.

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

5 802.46

TONNES DE CO2 EVITÉES EN 2022

Grâce à l'utilisation des cuves
OLEO 100

**UN PAS DE PLUS VERS NOTRE
OBJECTIF ZÉRO CO2!**

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Rien ne va plus à Poissy. Les Jaunes et Bleus se sont inclinés à domicile dans le choc de cette 25^{ème} journée, face au Racing Club de France, second du groupe A de National 2 (3-1). Une rencontre qui avait des allures de baroud d'honneur pour les pisciacais, empêtrés depuis plusieurs semaines dans une spirale négative avec 2 victoires lors des 9 dernières journées.

Moriba Traoré avait parfaitement lancé le Racing dès la 13^{ème} minute (0-1), leur permettant de contrôler le match jusqu'au but du break, inscrit tardivement à la 70^{ème} minute par Arnold Vula Lamb Luth (0-2). Même si Yannick Mami-lonne a relancé le suspens pour l'AS Poissy à la 82^{ème} minute (1-2), Adama Camara a fini par entériner la victoire des siens dans les ultimes secondes (1-3).

Si ce résultat permet au Racing de titiller le leader rouennais, il

FOOTBALL

Les Jaunes et Bleus gardent la tête sous l'eau

Battus par le Racing Club de France à domicile (1-3) le samedi 22 avril, les Pisciacais enchaînent une troisième défaite d'affilée et reculent à la 6^{ème} place.



Espérons que le déplacement du week-end prochain à Vannes, avant-dernier du classement, soit l'occasion pour le groupe de se refaire la cerise.

poursuit surtout la descente aux enfers de l'ASP, qui sont passés en un mois de la 3^{ème} à la 6^{ème} place. Ces derniers peuvent même Saint-Pryvé Saint-Hilaire, qui aurait pu doubler à son tour le club

yvelinois sans sa défaite face à la réserve de Guingamp. Espérons que le déplacement du week-end prochain à Vannes, avant-dernier du classement, soit l'occasion pour le groupe de se refaire la cerise. ■

Les Mureaux remontent la pente

Nouveau succès pour l'OFC Les Mureaux, qui est allé s'imposer à Aubervilliers pour le compte de la 22^{ème} journée de la ligue Île-de-France de National 3. Deux buts d'Aymen Rachmoune et d'Abdourahmane Fofana ont suffi aux Muriautins, qui continuent leur remontée avec le podium en ligne de mire : trois petits points séparent désormais Les Mureaux de la 3^{ème} place. La prochaine rencontre face à Drancy, le 7 mai, pourrait leur permettre de doubler Vitry, qui cherche à retrouver la victoire depuis 3 rencontres désormais.

COURSE A PIED

La Foulée Villennoise se tiendra le 14 mai

Plusieurs formats seront proposés lors de l'événement, de la traditionnelle course à la « bike and run ».

Que vous soyez plutôt course ou vélo, ou que vous soyez seul, entre amis ou en famille, vous trouverez

chaussure à votre pied à la Foulée Villennoise. La Municipalité et l'Office municipal des sports



Au programme, des courses pour enfant (1,2 et 2km), des courses pour tous (5 et 10 km), et la fameuse « bike and run » lancée l'année dernière.

(OMS) ont annoncé la date de la 31^{ème} édition : rendez-vous le dimanche 14 mai, au complexe sportif de la rue du Pré-aux-moutons, pour une journée résolument sportive.

Au programme, des courses pour enfant (1,2 et 2 km), des courses pour tous (5 et 10 km), et la fameuse « bike and run » lancée l'année dernière, durant laquelle les binômes composés d'un parent coureur et d'un enfant à vélo doivent parcourir 5 km.

« Cette année, la Foulée villennoise revêt un caractère solidaire, ajoute la Mairie. En effet, les participants pourront aider Léo, 6 ans, atteint de dystrophie neuro-axonale infantile (DNAI). 2 euros par inscription aux 5 km et aux 10 km seront reversés à une association qui aide la recherche contre cette maladie génétique rare. Des dons libres seront également possibles sur place sur un stand dédié ». L'inscription à la course pour tous est à 10 euros en ligne, et 12 euros sur place. ■

VOLLEY-BALL

Le CAJVB perd gros face à Amiens

Le duel entre le 2^{ème} et le 3^{ème} du classement a tourné en la faveur des Amiénois (3-0), laissant le champ libre à Reims en tête des play-offs du championnat Élite.

Ce choc de l'avant-dernière journée était prometteur, et pouvait permettre au CAJVB de disputer une « finale » lors de la dernière rencontre, face au leader. Mais il n'en sera rien. Malgré leur bonne dynamique, les Conflanais se sont inclinés à Amiens sur le score de 3 sets à 0 (27-25, 25-20, 25-22). Une défaite qui les éloigne définitivement de la première place occupée par Reims.

Le CAJVB garde sa deuxième place, mais voit son bourreau revenir à sa hauteur au nombre de points. Le dernier match face à Reims, qui se déroulera ce samedi 29 avril, sera l'occasion de conclure cette saison en beauté, après notamment un titre bien mérité en coupe de France fédérale, glané la semaine dernière au gymnase Pierre Bérégoval. ■



Le CAJVB garde sa deuxième place, mais voit son bourreau revenir à sa hauteur au nombre de points.

COURSE A PIED

Le Trail des Portes du Vexin revient le 1^{er} mai

Le club Issou Running Trail organise la 16^{ème} édition de l'épreuve, qui partira du Parc du château d'Issou à 9 h 30.

Envie de participer à un événement à la fois sportif et convivial, en plein coeur du Parc Naturel Régional du Vexin ? Le club Issou Running Trail vous attend pour la 16^{ème} édition du Trail des Portes du Vexin, le lundi 1^{er} mai, avec un départ prévu à 9 h 30 au Parc du château d'Issou.

Trois parcours seront proposés pour le traditionnel trail, d'une longueur de 7, 14 ou 27 kilomètres. Cette édition 2023 sera également accompagnée d'une petite nouveauté : une marche libre sur les parcours des 7 et 14 kilomètres.

L'événement vient tout juste d'être primé « sport citoyen, sport responsable » par le Comité Départemental Olympique et Sportif. Ainsi, fini les gobelets et les bouteilles en plastique, pour s'hydrater, une rampe à eau sera mise en place

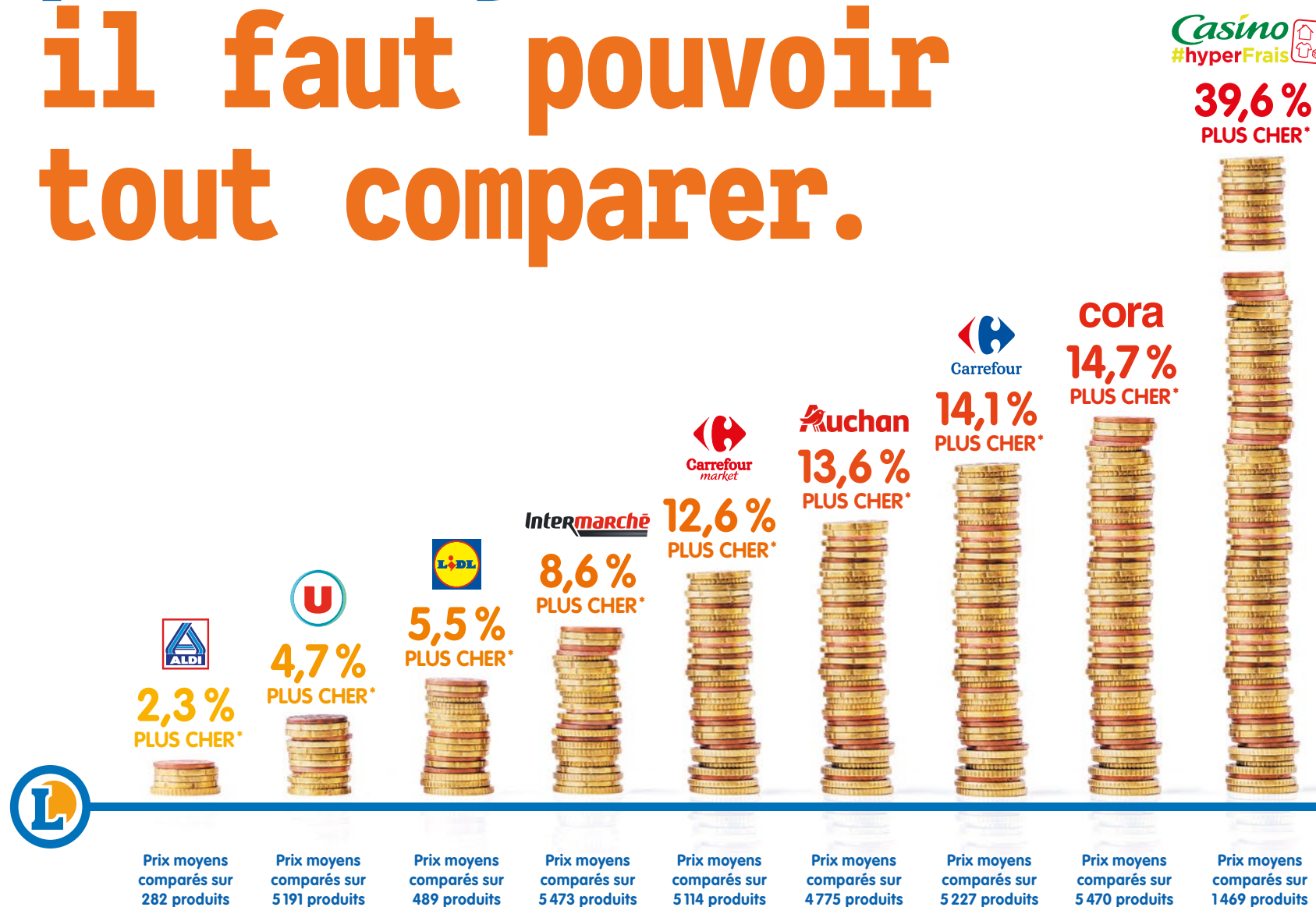
en supplément des bidons sur les ravitaillements. Les lots et récompenses seront faits de produits locaux, et une collecte solidaire de chaussures usagées sera proposée au profit de l'association yvelinoise « Partage tes shoes ».

Pour vous inscrire, direction le site www.cOURSE-ORGANISATION.FR/INSCRIPTIONS, ou contactez issouathle@gmail.com pour plus d'informations. ■



Cette édition 2023 sera également accompagnée d'une petite nouveauté : une marche libre sur les parcours des 7 et 14 kilomètres.

Quand tous les prix augmentent, il faut pouvoir tout comparer.



VÉRIFIEZ
QUI EST LE MOINS
CHER SUR L'APPLI
MON E.LECLERC

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.



*Comparaisons de prix moyens sur un total de 5756 produits de marques nationales relevés du 06/03/2023 au 18/03/2023 dans 395 magasins des 10 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5934 m², Aldi 877 m², magasins U 3908 m², Lidl 1137 m², Intermarché 3478 m², Carrefour Market 3117 m², Auchan 9677 m², Carrefour 7885 m², Cora 9617 m² et Casino Hyper Frais 8103 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur questlemoinscher.leclerc

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

POISSY Dans l'intimité d'Ernest Meissonier

En son temps, Ernest Meissonier était un peintre en vogue. Dorénavant plus confidentiel, il voit la commune dont il fut maire lui rendre hommage. L'exposition qui lui est consacré du 12 avril au 5 novembre à la maison de Fer de Poissy permet de comprendre comment le pisciacais d'adoption envisageait son travail.

La Maison de Fer met en lumière l'homme à l'origine du nom du parc dans lequel elle se situe. Ernest Meissonier, un des artistes les plus en vogue durant le XIX^{ème} siècle, retrouve la lumière le temps d'une exposition étalée sur 8 mois. Figure éminente de l'académisme (nom du courant artistique), il devait faire face à des détracteurs comme Edouard Manet. « *Il le détestait. Il lui reprochait de faire des peintures trop petites ou des scènes insignifiantes* » révèle Anthony Chenu, directeur de l'action culturelle à Poissy. Pourtant, Meissonier a reçu tout au long de sa carrière de multiples prix, atteint le grade de Grand-Croix de la Légion d'honneur et surtout fut membre de l'Académie des Beaux-Arts à partir de 1861. Une haine qui pourrait provenir de son cursus.

Le natif de Lyon acquiert sa technique non pas par l'École des



Une cuirasse napoléonienne, un objet parmi tant d'autres lui permettant de peindre avec la plus grande précision.

Beaux-Arts mais grâce à son travail d'illustrateur. « *Il était au service de Léon Curmer, un éditeur, qui lui a enseigné l'exigence dans les représentations, notamment en se référant à l'histoire* » explique Anthony Chenu. Cela ne tombe pas dans l'oreille

d'un sourd, et le futur pisciacais commence à arpenter les puces à la recherche de vêtements historiques et se plonge dans des manuels afin d'étudier la posture des hommes et des femmes de l'époque. Une minutie presque malade : « *Lorsqu'il*

commence à se mettre à la peinture militaire, il se forme à l'uniformologie (science des costumes militaires, ndr), et achète des cuirasses napoléoniennes. C'est presque obsessionnel. » Il pousse même le vice en produisant des centaines d'esquisses sur lesquelles il n'y a parfois que le mouvement du sabot du cheval ou d'une boucle de ceinture prise par le vent.

Les premiers succès arrivent rapidement, dès 1834, alors qu'il n'a que 19 ans. Bien qu'il soit en vogue, il profite de l'aide d'Apollonie Sabatier, une demi-mondaine muse de Baudelaire pour *les Fleurs du Mal* disposant d'un carnet d'adresses bien fourni, et du mécénat de la princesse Mathilde Bonaparte, nièce de l'ancien Empereur des Français. D'ailleurs, c'est un autre Bonaparte – Napoléon III – qui va lui permettre de peindre à foison. « *Il est profondément républicain mais malgré le coup d'état il continue de réaliser des peintures de guerre pour lui. Les deux étaient proches sans être intimes.* » raconte le directeur de l'action culturelle.

C'est en 1846 qu'il s'installe à Poissy. D'après la légende, cela serait dû à l'achat d'une armoire normande beaucoup trop massive pour son atelier du 15 quai Bourbon à Paris.

Son père venant de mourir, il profite de ce bel héritage pour acheter une maison dans la commune yvelinoise qu'il aménage complètement. Il y restera jusqu'en 1870 et la construction de son hôtel particulier à Paris, démoli depuis. Ernest Meissonier s'adonne alors à une vie plus mondaine, en compagnie de ses plus proches amis que sont Alexandre Dumas fils ou Guy de Maupassant. D'ailleurs, l'écrivain décrira le peintre en train de jouer sur une fausse selle de cheval dans son livre *Une partie de campagne*. Toutefois, malgré ce déménagement, Meissonier gardera un profond attachement à Poissy. Après la défaite française durant la guerre franco-allemande, il se déplace à Versailles afin de baisser les taxes prussiennes pesant sur les habitants de sa ville d'adoption dont il occupe la fonction de maire durant 17 mois, entre 1878 et 1879.

L'exposition retrace donc sa vie et surtout sa manière de travailler. Plus de 100 objets personnels ont été empruntés à la famille, à l'académie des peintres de Poissy et au cercle d'études historiques et archéologiques de Poissy et Carrières-sous-Poissy afin de redonner vie aux divers lieux importants d'Ernest Meissonier. ■

POISSY Avec Marion Pouvreau, tout le monde en prend pour son grade

Dans son spectacle « Mais t'as quel âge ?! », qu'elle présentera au théâtre de Poissy le 12 mai, l'humoriste s'attaque à toutes les générations.



Rendez-vous le vendredi 12 mai à 20 h 30 pour un spectacle haut en couleur.

Susceptibles s'abstenir ! L'humoriste Marion Pouvreau sera de passage au théâtre de Poissy le vendredi 12 mai, afin de présenter son dernier spectacle baptisé « *Mais t'as quel âge ?!* ». Et le moins que l'on puisse dire, c'est que jeunes et vieux ne sont pas épargnés !

Un portrait au vitriol de toutes les générations

La comédienne bretonne dresse un portrait au vitriol de toutes les générations, si bien que vous devriez au moins une fois vous sentir visé. Vous êtes prévenus !

Des places sont toujours disponibles sur ville-poissy.notre-billetterie.fr, entre 7 et 20 euros selon le placement.

Alors rendez-vous le vendredi 12 mai à 20 h 30 pour un spectacle haut en couleur. ■

LES MUREAUX La Fête de la musique cherche ses artistes

Un casting est organisé ce vendredi 28 janvier à l'Espace des habitants, pour trouver des chanteurs et des musiciens souhaitant se produire pour la fête de la musique.

Chanteurs et musiciens qui êtes en train de lire ces lignes, c'est peut-être votre heure ! La Ville des Mureaux organise un casting à destination des artistes souhaitant se produire pour la fête de la musique. Celui-ci se déroulera le vendredi 28 avril, de 13 h à 20 h à l'Espace des habitants au 49 avenue de la République. Pour participer, il faut

s'inscrire au préalable en contactant par mail les adresses dce.evenementiel.cdp2@ville-lesmureaux.fr, et dcj.cdp@ville-lesmureaux.fr, en renseignant votre nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, discipline et genre. Comme la municipalité le précise, tous les styles sont recherchés, alors tentez votre chance ! ■



Comme la municipalité le précise, tous les styles sont recherchés.

CE QUE FEMME VEUT (Re)découvrir les grandes héroïnes de l'histoire de l'art : l'exposition *Nom'Art*

Du 18 avril au 21 juillet 2023, l'exposition itinérante *Nom'Art* passera par plusieurs villes des Yvelines. À l'initiative de l'association du même nom et de la communauté urbaine GPSEO, cette édition a pour but de mettre en avant les figures féminines de l'histoire de l'art.



Camille Gabin et Cécile Fernandez au micro de LFM Radio, dans l'émission *Ce Que Femme Veut*.

Porcheville, Ecquevilly, Buchelay, Vernouillet, Magnanville et Conflans-Sainte-Honorine. Ces villes accueilleront l'exposition *Nom'Art*, « (Re)découvrir les grandes figures féminines de l'histoire de

l'art ». Camille Gabin, fondatrice de l'association *Nom'Art* et Cécile Fernandez, cheffe de projet au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), étaient les invitées de *Ce Que*

Femme Veut pour parler de cette exposition itinérante.

L'association *Nom'Art* a pour ambition de « faire sortir les œuvres des musées pour aller à la rencontre des publics qui n'ont pas la possibilité de s'y rendre ». Un objectif partagé avec la communauté urbaine GPSEO, comme le déclare Cécile Fernandez, « ce qui nous intéresse, c'est de mettre la culture là où sont les gens ». Pour cette édition, coup de projecteur sur les figures féminines dans l'art, et plus précisément les rôles de la femme en peinture.

L'exposition est gratuite et ouverte à tou*tes. Elle propose onze œuvres reproduites en 3D et en HD, trois bustes animés, six casques de réalité virtuelle ainsi que trente audio-guides et des livrets pour les jeux aventures. Toutes les dates et lieux d'exposition sont à retrouver dans la rubrique culture du site de communauté urbaine : www.gpseo.fr. ■

Ce Que Femme Veut, présenté par Hakima Aya chaque mardi à 11 h sur LFM 95.5. Toutes les émissions sont disponibles sur lfm-radio.com/podcasts.

ON EN PARLE L'impact des écrans avec un usage excessif

Dans le dernier « *On En Parle* », Manon recevait Véronique Legall, sophrologue à Mantes-la-Jolie et Anne Kim, secrétaire générale et bénévole au sein de l'association « 10 jours pour voir autrement » basée à Chatou, qui propose aux jeunes le défi de vivre dix jours sans écrans.

L'addiction aux écrans touche principalement les 15-25 ans et par différents usages. On pense en priorité (et à raison) aux réseaux sociaux et aux services de contenus en streaming (Netflix, YouTube, Twitch) mais les écrans sont partout. On les utilise aussi pour toutes nos démarches administratives, la consultation de la presse, nos achats..., en bref les écrans sont partout. Il ne faut pas pour autant être alarmiste. Nous sommes tous en quelque sorte accros à nos smartphones. Comme tout, c'est l'excès qui pose problème. C'est quand le sentiment de manque apparaît, et que le comportement d'une personne privée d'écran change qu'il faut s'inquiéter.

de six heures par jour devant les écrans. Avec le défi « 10 jours sans écrans », l'idée n'est pas de simplement se priver d'écrans, mais de les remplacer par d'autres activités en partenariat avec des associations locales. Une démarche qui commence dès la crèche et la maternelle pour sensibiliser sur la surexposition des plus jeunes aux écrans. ■

Retrouvez *On en Parle*, tous les jeudis dès 11 h, présenté par Manon sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.



Manon, entourée par Véronique Legall et Anne Kim, pour parler des actions de « 10 jours pour voir autrement ».

Une étude de l'IPSOS pour la MACIF, 41 % des jeunes de 16 à 30 ans passe plus

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

		4			8			6
5								1 9
6			1 7					5 4
7 8 6				2 1				3
					6 9			
2 9 4				7 6 8				
				9 3 7				1
6	1		8 5 4					2
9	2	4						

SUDOKU :
niveau difficile

6	2		1	9	3			
			9		5 8			
				6				
4 3					5 8			
7			6		1			
6		4 5		3				
			2	7	5			
3 4			8					
2 1 6		7		9				

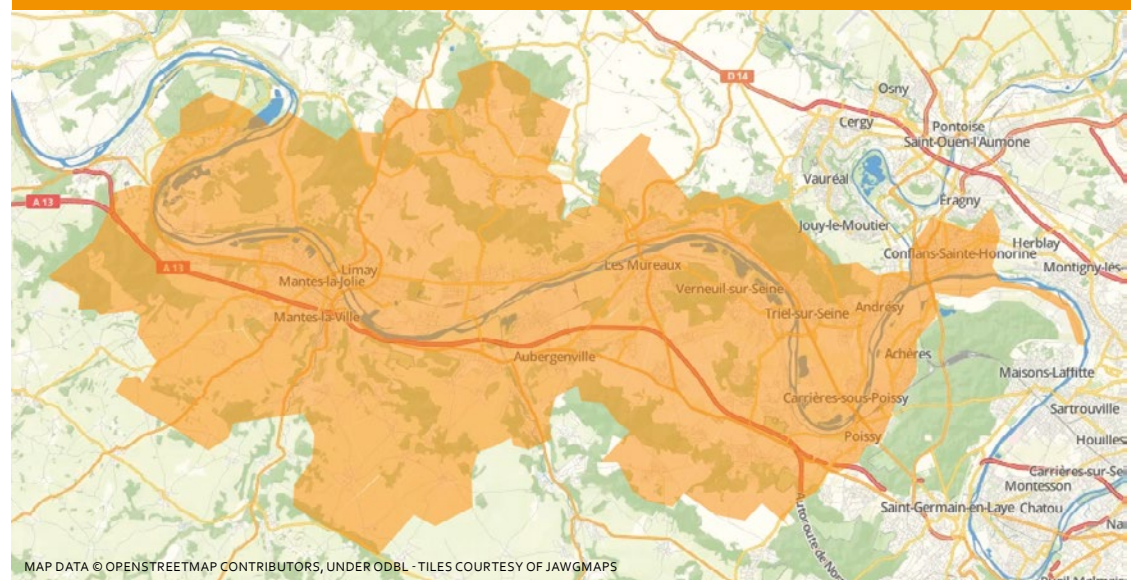
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°341 du 19 avril 2023 :

7	9	5	8	3	2	6	4	1
1	4	6	5	7	9	3	2	8
8	3	2	1	4	6	5	7	9
5	7	3	2	9	8	1	6	4
9	2	1	6	5	4	8	3	7
6	8	4	7	1	3	9	5	2
3	6	9	4	8	7	2	1	5
2	5	7	9	6	1	4	8	3
4	1	8	3	2	5	7	9	6

9	1	4	5	7	8	6	3	2
2	8	6	9	3	1	4	7	5
7	3	5	6	4	2	1	8	9
5	9	3	8	6	4	2	1	7
4	7	1	2	9	3	5	6	8
6	2	8	7	1	5	9	4	3
1	6	2	3	8	9	7	5	4
8	5	7	4	2	6	3	9	1
3	4	9	1	5	7	8	2	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2023 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

srbg

Partenaire de vos projets



SRBG vous apporte expertise et savoir-faire
dans ses domaines d'activité



Travaux qualitatifs

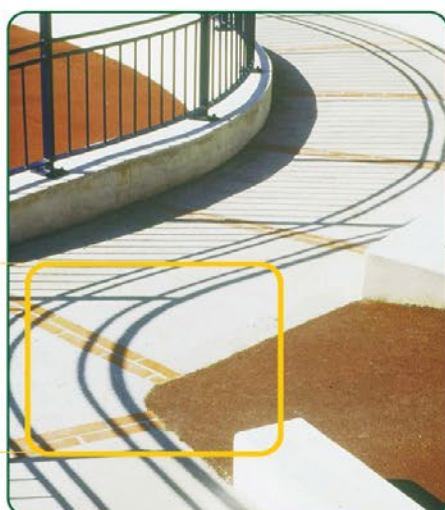


**Assainissement, génie civil
adduction d'eau potable**



Aménagements routiers

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr



srbg

Partenaire de vos projets

Siège social

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr